



Jeux de la francophonie canadienne

Laval, Québec, 15 au 19 juillet 2025

MODALITÉS DE SÉLECTION - Révisé le 6 mai 2025

ÉQUIPE DU QUÉBEC D'ATHLÉTISME QUÉBEC (AQ)

Les Jeux de la francophonie canadienne sont au rang des plus grands rassemblements jeunesse au Canada. Ils mettent en valeur la culture francophone au pays dans un contexte de saine compétition.

PAR et POUR les jeunes, les Jeux de la francophonie canadienne sont au rang des plus grands rassemblements de la jeunesse d'expression française du Canada. Les JeuxFC:

- incitent des centaines de jeunes à exercer leurs talents à l'intérieur de trois volets (arts, leadership et sports);
- mettent en valeur leur fierté culturelle, leur confiance en soi et leurs aptitudes de leadership dans un contexte de saine compétition.

Une événement de célébration et de construction identitaire. L'Équipe du Québec de 10 filles et 10 garçons sera composée à parts égales d'athlètes des catégories Cadet (U16) et Juvénile (U18).

Lors de la Coupe Jeunesse #1, 17 mai, à St. Laurent, chaque athlète devra concourir dans les épreuves pour lesquelles il vise une sélection sur l'Équipe du Québec pour les Jeux de la francophonie canadienne.

Dates importantes

Date	Description
9 mai 2025	Date limite de déclaration d'intérêt
9 mai 2025	Date limite d'inscription à la Coupe Jeunesse #1
17 mai 2025	Sélection de l'équipe dans le cadre de la Coupe Jeunesse #1
14 juillet 2025	Arrivée individuelle des membres de l'équipe à Laval, Québec
15 au 19 juillet 2025	Jeux de la francophonie canadienne à Laval, Québec
20 juillet 2025	Retours

Admissibilité

Pour être admissible à représenter le Québec aux Jeux de la francophonie canadienne (JFC), l'athlète doit :

- Être citoyen Canadien ou résident permanent.
- S'exprimer en français.
- Pour être admissible à la compétition, tout·e athlète doit appartenir à l'une des catégories d'âge suivantes :

Catégories	Dates	Années
Moins de 18 ans	Tout·e athlète âgé·e de 16 ou 17 ans au 31 décembre de l'année de la compétition.	Né·es, 2008 et 2009
Moins de 16 ans	Tout·e athlète âgé·e de 14 ou 15 ans au 31 décembre de l'année de la compétition.	Né·es en 2010 et 2011

- Être membre en règle de la AQ dans le secteur compétitif pour l'année 2025;
- Déclarer son intérêt à participer sur l'Équipe du Québec des JFC au plus tard le 29 avril 2025;
- **Avoir les JFC comme principal objectif de compétition pour l'été 2025 (les représentants du Québec aux JFC ne seront pas admissibles à une sélection sur l'Équipe du Québec pour la Légion).**

Épreuves

- Le programme des JFC offre douze épreuves individuelles en catégorie Juvénile (2008-2009) ainsi qu'en Cadet (2010-2011), tant chez les filles que chez les garçons. Voir la liste de ces épreuves dans le tableau des normes de qualification à la dernière page de ce document;
- Une épreuve de relais 4x100m est également présentée en catégorie Juvénile, avec possibilité de sur-classement pour les athlètes de catégorie Cadet.

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 20 athlètes, soit 10 filles et 10 garçons;
- Cinq places seront réservées aux filles cadettes, cinq aux garçons cadets, cinq aux filles juvéniles et cinq aux garçons juvéniles au sein de l'Équipe du Québec.
- Les athlètes sélectionnés devront participer à 3 épreuves individuelles lors du JFC, tel que demandé par le comité de sélection.
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.

Déclaration d'intérêt

Chaque athlète qui vise à se qualifier sur cette équipe doit déclarer son intérêt à représenter le Québec aux JFC.

Dans le cadre de leur déclaration d'intérêt pour être sélectionné-e au sein de l'équipe, les athlètes doivent soumettre une lettre de motivation. Cette lettre doit démontrer leur engagement envers l'équipe et leur compréhension de l'importance de participer pleinement à l'ensemble du programme des Jeux, y compris les activités en soirée.

La déclaration d'intérêt et la lettre de motivation doivent être soumises via [cliquez lien](#) au plus tard le 29 avril 2025.

Dans leur lettre de motivation, les athlètes doivent démontrer leur compréhension du fait que la participation au programme de soirée fait partie intégrante de leur engagement envers l'équipe, s'ils sont sélectionnés.

Les Jeux de la francophonie canadienne offrent une expérience unique qui va bien au-delà de la compétition sportive. Les cérémonies officielles, les activités socioculturelles et les événements festifs font partie intégrante du parcours des athlètes et contribuent à l'esprit de communauté et de célébration de la francophonie. L'implication des athlètes dans ces activités est essentielle pour vivre pleinement l'expérience des Jeux et renforcer la cohésion de l'équipe du Québec.

Les athlètes sont invités à répondre en quelques lignes à la question suivante : « Qu'espères-tu retirer de ton expérience aux Jeux de la francophonie canadienne, tant sur le plan sportif que culturel? ».

Frais d'équipe

- Le coût par participant est de 300,00 \$, incluant l'accès aux compétitions, l'hébergement au Collège Montmorency, le transport et les services alimentaires pendant les Jeux. **Nous travaillons présentement sur des partenariats pour éventuellement réduire le coût d'inscription.** Le vêtement d'équipe et l'inscription aux épreuves des Jeux de la francophonie canadienne sont offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par le personnel d'encadrement de l'équipe du départ le 14 juillet jusqu'au retour le 20 juillet. Les athlètes sélectionné-es devront se rendre à Laval par leurs propres moyens et à leurs frais, ainsi qu'assurer leur retour à domicile après l'événement.

Blessure ou maladie

- AQ se réserve le droit de retirer de l'équipe un athlète blessé ou malade qui n'est pas en condition pour performer à son meilleur lors des JFC.
- Une fois l'athlète sélectionné, et jusqu'aux JFC, les parents de l'athlète doivent rapporter immédiatement toute blessure, maladie ou changement dans la situation de l'athlète qui pourrait affecter sa capacité à concourir au plus haut niveau. Un avis de blessure ou maladie doit être envoyé immédiatement à Marielle Segbor (msegbor@athletisme.qc.ca).
- Le défaut de rapporter adéquatement une blessure ou maladie avant l'événement entraînera pour l'athlète son retrait de l'équipe, et les parents seront responsables de tous les coûts associés à l'athlète pour cet événement.

Processus de sélection

1) Première ronde de sélection

Un bassin d'athlètes sera créé parmi celles et ceux qui auront terminé parmi les **deux premiers** de leur catégorie d'âge lors des **essais de sélection du 17 mai**, qui auront atteint le standard de performance pendant la période de qualification et qui auront **officiellement déclaré leur intérêt**, y compris en soumettant leur **lettre de motivation**.

Épreuves non offertes lors des essais

En raison des contraintes du site et de l'horaire, les épreuves suivantes ne seront pas disputées lors des essais : 200 m, 1200 m / 1500 m, saut en hauteur et lancer du disque.

Les athlètes du bassin, tel que défini ci-dessus, ayant atteint le standard dans l'une de ces épreuves pendant la période de qualification verront leur classement dans cette épreuve, ainsi que leur placement parmi les deux premiers dans d'autres épreuves lors des essais, pris en compte par le comité de sélection, qui procédera à la sélection finale selon les critères établis.

Sélection

À partir de ce bassin, et en respectant le maximum de **cinq athlètes par catégorie d'âge et par genre**, la sélection se fera selon l'ordre de priorité suivant :

1. Athlètes ayant terminé **1er dans deux épreuves ou plus**
2. Athlètes ayant terminé **1er ou 2e dans trois épreuves ou plus**
3. Athlètes ayant terminé **1er ou 2e dans deux épreuves ou plus**

La **composition finale de l'équipe** sera déterminée à la **discretion du comité de sélection**, en tenant compte du contingent et des limitations énumérées précédemment.

Pour finaliser la composition de l'équipe, le comité de sélection prendra en considération les éléments suivants :

- Classement lors de la compétition de sélection
- Comparaison des résultats de performance pendant la période de qualification, exprimée en pourcentage du standard, avec une pondération plus élevée pour les performances de 2025 par rapport à 2024
- Motivation de l'athlète, telle que présentée dans sa déclaration d'intérêt
- Autres facteurs jugés pertinents par le comité de sélection

2) Deuxième ronde de sélection

S'il reste des places disponibles après le premier tour, Athlétisme Québec complétera l'équipe à partir d'athlètes admissibles qui auront **officiellement déclaré leur intérêt**, y compris en soumettant leur **lettre de motivation**, comme suit :

1. Les athlètes qui terminent 1er ou 2e aux essais dans une épreuve et qui ont atteint la norme de qualification pendant la période de qualification dans cette même épreuve.
2. Les athlètes qui ont atteint la norme de qualification dans une épreuve pendant la période de qualification mais qui n'ont pas terminé 1er ou 2e aux essais, ou qui n'ont pu se présenter aux essais pour des circonstances exceptionnelles, seulement.
3. Si après ce qui précède, au cours de la ronde 2, il reste des places disponibles, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner les athlètes qui se rapprochent le plus de la norme de qualification, exprimée en pourcentage, qui terminent 1er ou 2e aux essais. Le comité de sélection se réserve le droit aussi de sélectionner plus de 5 athlètes par catégorie d'âge, mais dans la limite de 10 garçons et 10 filles au total pour l'équipe, à ce stade de sélection.

Circonstances exceptionnelles

Le comité de sélection se réserve le droit, après approbation du Directeur Technique et Haute Niveau, de sélectionner un athlète en vertu de circonstances exceptionnelles.

Normes de qualification de l'Équipe du Québec

Les normes doivent être atteintes lors de compétitions en plein air, lors de compétitions de niveau provincial, au cours de la saison civile 2024 ou 2025 et figurer dans les classements d'Athlétisme Canada.

Cadet féminin	Norme	Cadet masculin	Norme
100m	13.43	100m	12.21
200m	27.96	200m	25.18
300m	45.62	300m	40.00
800m	2:31.43	800m	2:13.72
1200m	4:01.53	1200m	3:33.58
2000m	7:18.40	2000m	6:29.84
Hauteur	1.43m	Hauteur	1.63m
Longueur	4.46m	Longueur	5.20m
Triple saut	9.32m	Triple saut	10.79m
Poids 3kg	9.21m	Poids 4kg	11.49m
Disque 1kg	22.03m	Disque 1kg	31.77m
Javelot 500g	25.30m	Javelot 600g	36.16m

Les normes de la JDF sont les mêmes que celles de l'espoir régional A.

Juvenile féminin	Norme	Juvenile masculin	Norme
100m	13.32	100m	11.69
200m	27.52	200m	23.73
400m	1:02.44	400m	53.09
800m	2:29.65	800m	2:04.13
1500m	5:06.45	1500m	4:19.47
3000m	11:12.61	3000m	9:32.48
Hauteur	1.49m	Hauteur	1.74m
Longueur	4.64m	Longueur	5.56m
Triple saut	9.78m	Triple saut	11.79m
Poids 3kg	9.90m	Poids 5kg	12.03m
Disque 1kg	25.40m	Disque 1.5kg	32.37m
Javelot 500g	28.61m	Javelot 700g	40.56m

Les normes de la JDF sont les mêmes que celles de l'espoir régional A.